1/4 h SÉCURITÉ

Janvier 2022

Conducteur d'animation

Vigilance partagée

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- ➔ Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- ➔ Présentez succinctement le calendrier.

  Chaque mois il y a :
  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.
- ➔ Précisez son lieu d'affichage permanent.

Quelques conseils d'animation

Avant

- ➔ Appropriez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- ➔ Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse…

Pendant

- ➔ **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- ➔ Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- ➔ Parlez clairement, haut et fort.
- ➔ Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- ➔ Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- ➔ Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- ➔ Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela *(voir la dernière page de ce document)*.
- ➔ Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- ➔ Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- ➔ Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

Vigilance partagée

Que peut-on voir sur la photo ?

- ➔ Deux personnes dans un atelier, équipées de leurs Equipements de Protection Individuelle
- ➔ Une personne (au sol) intervient auprès d'une autre personne qui est dans une situation dangereuse, en équilibre sur des moules
- ➔ La personne au sol fait un signe à l'autre pour stopper sa tâche réalisée dans des conditions dangereuses
- ➔ Une réflexion va être engagée pour trouver un moyen d'intervenir de manière plus sûre

Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème de l'échange du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- ➔ En 2019, 1 salarié de l'IB sur 14 était victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle
- ➔ Depuis 2007, 26 salariés de l'industrie du béton ont perdu la vie. Sans compter les sous-traitants, chauffeurs, intérimaires, …
- ➔ Chaque jour, nous sommes tous confrontés à des situations dangereuses qui peuvent conduire rapidement à un accident plus ou moins grave, mais tous les accidents sont évitables !
- ➔ Les manutentions de charges, les postures contraignantes, les interventions sur les machines, les déplacements au sein et en dehors de l'usine, les opérations de nettoyage, la co-activité, les conditions climatiques… sont autant de facteurs de risques qu'on se doit d'analyser en permanence pour adapter son comportement et sa vigilance au travail avant de devenir accidenté

Quelques informations sur l'accidentologie	Quelques chiffres sur l'accidentologie
Un nombre d'accidents et de maladies restant important malgré une diminution sur les 15 dernières années	L'Industrie du Béton emploi environ 16 000 salariés Quasiment **1100 accidents avec arrêt** sur les dernières statistiques de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (2019) Environ **50 accidents de traj**et avec arrêt Environ **90 Maladies Professionnelles** déclarées **2 décès** sont survenus en 2019.
Une activité et une productivité impactée par les accidents	Environ **110 000 journées de travail ont été perdues en 2019** suite aux arrêts de travail pour causes d'accidents ou de maladies professionnelles Cela équivaut au travail d'environ **500 personnes** sur toute l'année ! Cela représente aussi plus de **25 usines de 20 salariés** qui resteraient fermées. Les accidents sont survenus pour la majorité sur les **lieux habituels de travail.** Le Taux de Fréquence (Tf) est de 39,5. Le Taux de Gravité (Tg) est de 2,80.
Les manutentions manuelles à l'origine de la majorité des accidents	Les mouvements, le transport manuel et la manipulation d'objets réalisés pendant les opérations de manutention manuelles sont à l'origine de 55 % des accidents avec arrêt.

Conducteur d'animation

Vigilance partagée

Quelques informations sur l'accidentologie	Quelques chiffres sur l'accidentologie
	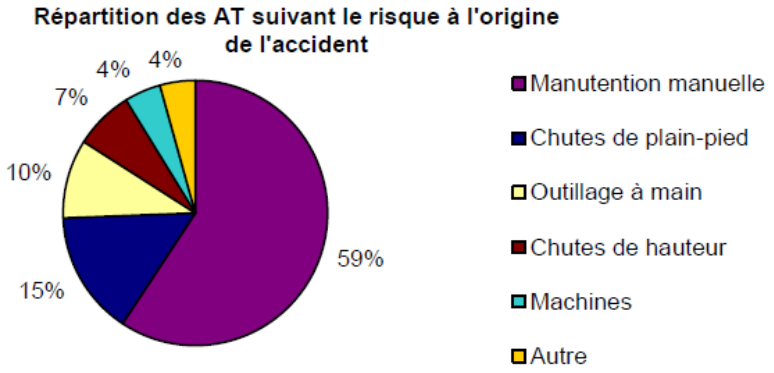 Il est donc important de respecter les principes évoqués dans les ¼ d'heure sécurité précédents (notamment levage et manutention des produits, circulation des piétons…etc)
Les membres supérieurs et inférieurs les plus touchés	**Les mains et les bras** sont les plus touchés lors des accidents (36%), viennent ensuite les **membres inférieurs** (26%) puis **le dos** (20%). Les lésions observées sont traumatismes internes (20%), chocs traumatiques (13%), plaies ouvertes (11%), entorses et foulures (12%), fractures (11%). 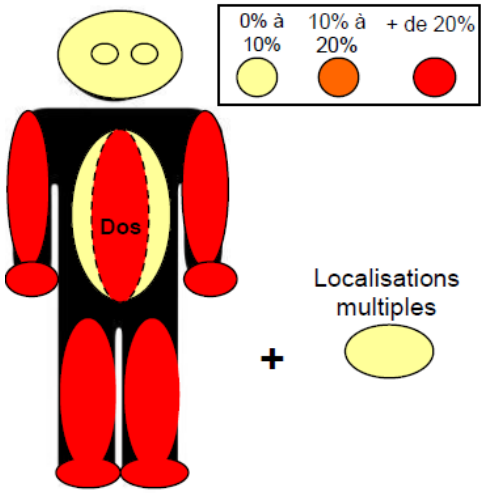 Il convient là-aussi de respecter tous les principes de prévention évoqués dans les ¼ h sécurité précédents et à venir et de porter ses vêtements et équipements de protection individuelle

Vigilance partagée

L'objectif « Zéro accident », c'est penser prévention tout le temps !

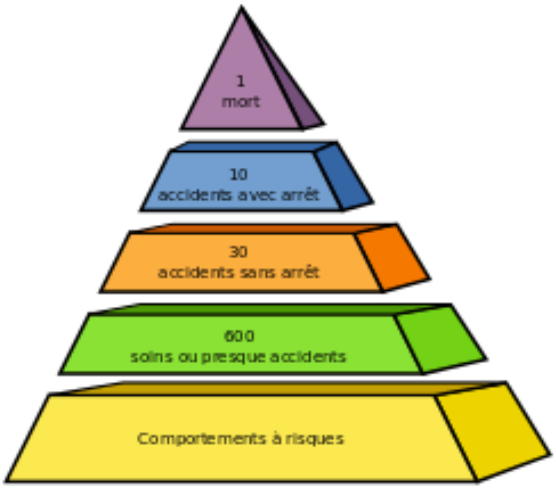

- Contrairement à la protection, la prévention a pour objectif de réfléchir à comment **réduire ou supprimer l'exposition à des situations dangereuses**. Elle mérite donc la première place quand on parle du « Zéro accident » : s'il n'y a pas d'exposition à un risque, il n'y a pas d'accident possible.
- **Quelques secondes ou minutes de réflexion avant de se lancer** c'est beaucoup de temps de gagné. Réfléchir avant d'agir permet d'éviter de se retrouver dans des situations dangereuses.
- Pour réussir à atteindre cet objectif, il est essentiel de communiquer. **Les échanges et remontées d'informations** sont une source précieuse pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques, car vous êtes les mieux placés pour identifier les dysfonctionnements.
- Si un **accident ou un presqu'accident a lieu, il faut l'analyser**. Ce n'est jamais une fatalité mais un révélateur de non-fiabilité d'une situation de travail. Il est alors nécessaire de s'y arrêter, de réfléchir, d'analyser les causes, de prendre le temps d'en tirer les enseignements et de mettre en place les actions nécessaires pour éviter leur renouvellement !
- **Les procédures, consignes ou autres règles sont là pour vous protéger**. Il faut donc les respecter ! Si elles ne sont pas adaptées, faites-le savoir afin d'en établir de nouvelles : pensez au jour où vous serez absent et qu'un collègue moins aguerri vous remplacera...
- Les habitudes de travail peuvent être génératrices de situations dangereuses. **Ce n'est pas parce qu'il ne vous est jamais rien arrivé qu'il ne vous arrivera jamais rien** ! Prenez du recul pour analyser votre façon de travailler, il est sans doute possible de faire autrement en diminuant les risques d'incidents.

La prévention des risques, c'est l'affaire de tous, notamment grâce à la vigilance partagée, pour assurer la sécurité de chacun

- Faire autant **attention à la sécurité des autres qu'à sa propre sécurité**.
- Si je détecte une situation que j'estime être dangereuse :
  - Je m'approche de la/des personne(s) en situation dangereuse,
  - **J'explique ce que je trouve dangereux** dans ce que je viens de voir,
  - **Je fais réfléchir** sur la situation pour faire découvrir **les conséquences** qu'elle pourrait avoir (accident, incident…),
  - Je réfléchis avec elle(s) à **une autre solution possible** pour continuer le travail en sécurité et si nous ne trouvons pas de solution, nous en **référons au supérieur**.
- En cas d'observation d'une situation dangereuse ou d'un acte dangereux, je suis en droit de faire une remarque « **pertinente** » à n'importe qui, **peu importe son niveau hiérarchique ou son entreprise**.

1/4 h SÉCURITÉ

Janvier 2022

Conducteur d'animation

Vigilance partagée

Date : ____/____/_____ Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur : Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration…			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	*Que peut-il arriver aux personnes ?*	*Pourquoi fait-on comme cela ?*	*Comment faudrait-il faire ?*

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?